

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 1 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

### SECTION 1

#### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

##### 1.1 Identification du produit

Nom commercial **METAL5 PREMIUM Curatif multi-actions Diesel**

**Code : GMPMAD**

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Additif pour huile de moteur.

##### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / Fabricant: **SODITEN SA**  
**ZA Les Marchais**  
**28 480 LUIGNY**

Contact pour information: **Tél : 02 37 29 50 50**  
**Fax : 02 37 29 55 00**

##### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Centre d'information toxicologique (Europe) : 112

Se référer aux numéros d'appel d'urgence de l'organisme agréé ou du centre anti-poison du pays.

### SECTION 2

#### IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Danger par aspiration (Asp. Tox., cat. 1) – H304

Danger pour le milieu aquatique (aquatic chronic, cat.3) – H412

##### 2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquette de danger:



SGH08

(Contient : Hydrocarbures, C11-C13, isoalkanes, < 2% aromatics)

Mention d'avertissement : **Danger**

Mentions de danger :

H304 **Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**

H412 **Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme**

Conseils de prudence :

P273 **Eviter le rejet dans l'environnement.**

P301+P310 **EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin**

P331 **NE PAS faire vomir.**

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 2 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

P405	Garder sous clef.
P501	Eliminer le contenu /récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux

Indications additionnelles :

EUH044	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Si le produit est destiné au grand public :

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

### 2.3 Autres dangers

Danger pour la santé :	Classé comme dangereux pour la santé.
Dangers physiques ou chimiques	Non classé comme inflammable
Danger pour l'environnement	Classé comme dangereux pour le milieu aquatique

## SECTION 3

### COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les composants dangereux et leurs dangers sont issus des fiches de données de sécurité des fabricants des préparations de base. Seule la classification des préparations de base a été prise en compte dans la classification de la préparation finale.

#### 3.1 Substances

Non applicable (préparation)

#### 3.2 Préparation

Ce produit est une préparation

#### Composants dangereux selon l'ordonnance CE n°1272/2008

Nom	CAS-No.	EC-No.	Poids %	Symbole	Mentions de danger
Hydrocarbures, C11-C13, isoalcanes, < 2% aromatique	246538-78-3	920-901-0	15 -20 %	Asp. Tox. 1	H304
Nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6	4 - 8%	Acute Tox. 4 Aquatic Chronic 2	H302, H312, H332 H411
2-éthylhexanol	104-76-7	203-234-3	< 1%	Acute Tox. 4 Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 2 STOT SE 3	H332 H315 H319 H335
Hydrocarbures, C10, aromatiques (solvant naphta)	64742-94-5	-	< 1%	Asp. Tox. 1 Aquatic Chronic 2	H304 H411 H336

#### Autres composants

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 3 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

Nom	CAS-No.	EC-No.	Poids %
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	265-155-0	70 - 80%

Voir la Section 16 pour le texte intégral des symboles mentionnés dans cette section.

### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Montrer cette fiche de sécurité au(x) médecin(s).

Le secouriste doit se protéger.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente, ni nourriture, ni boisson.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

##### 4.2.1 Inhalation

Se déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent (toux ou difficultés respiratoires), appeler un médecin.

##### 4.2.2 Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau, et enlever les chaussures et vêtements souillés. Si des symptômes se manifestent, consulter un médecin.

Un contact répété ou prolongé avec la peau sans un nettoyage correct peut boucher les pores et entraîner des troubles de la peau tel que l'acné / la folliculite voire la formation, dans des cas extrêmes, de pustules noires et de points rouges aux endroits exposés.

##### 4.2.3 Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux sous l'eau en tenant les paupières ouvertes. S'il y a lieu, enlever les lentilles de contact après le premier rinçage, puis continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

##### 4.2.4 Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, maintenir la tête en-dessous des hanches pour prévenir l'aspiration.

Appeler un médecin immédiatement.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Symptômes	Pas de donnée disponible
Nature du danger	Pas de donnée disponible
Traitement	Pas de donnée disponible

### SECTION 5

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 4 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

### MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

- **Agent recommandé** : mousse, eau pulvérisée ou en brouillard, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone
- **Agent contre-indiqué** : eau en jet.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre et autres composés organiques et inorganiques non identifiés.

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Ce mélange flotte et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Vêtements complets de protection contre le feu, appareil respiratoire autonome (EN 133).

Circonscrire rapidement le site de l'incendie en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident.

#### 5.4 Autres indications

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

### SECTION 6

### MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Protection individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévenir tout contact avec la peau ou les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs.

Enlever toute source d'ignition.

Pour les non-secouristes : éloigner de la zone de déversement le personnel non concerné. Alerter le personnel de sécurité.

Pour les secouristes : Pour de petits déversements, des vêtements de travail antistatiques normaux sont suffisants. Pour les déversements importants, une combinaison de protection complète dans une matière résistant aux produits chimiques et à la chaleur doit être utilisée. Une protection respiratoire complète avec filtre contre les vapeurs organiques est nécessaire.

#### 6.2 Protection pour l'environnement

Contenir le déversement en utilisant un système de rétention. Retenir l'eau souillée / les eaux d'extinction d'incendie.

Ne pas contaminer les nappes phréatiques avec les substances chimiques (égouts, rivières, étendues d'eau ...) ainsi que le sol.

Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et pour l'environnement.

#### 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Pour de petits déversements, arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec un matériau absorbant non combustible (sable, terre sèche...) et évacuer selon la législation en vigueur. Nettoyer la zone contaminée.

Pour des déversements importants, recouvrir avec précaution de mousse afin de limiter la formation de nuages de vapeur. Bien aérer. Transférer le produit collecté et les autres matériaux contaminés dans des récipients appropriés en vue d'une élimination selon la législation en vigueur.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 5 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

### 6.4 Autres indications

Eliminer immédiatement le produit renversé.

Se référer aux sections 8 et 13.

## SECTION 7

### MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un lieu bien ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Se protéger des charges électrostatiques qui peuvent se former lors de la manipulation (mise à terre...).

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

Eviter un contact prolongé ou répété avec la peau. De grandes quantités (> 100 l) doivent être manipulées dans des locaux prévus à cet effet (bacs de rétention...). Suivre les instructions fournies par le fabricant.

Utiliser un équipement individuel de protection propre et bien entretenu. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

#### 7.2 Conditions de stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le récipient d'origine ou dans un récipient adapté à ce type de produit (acier doux, acier inoxydable...)

Stocker dans des récipients étanches, à l'écart de toute source d'ignition, dans un endroit frais, correctement ventilé et au sec.

De grandes quantités (> 100 l) doivent être stockées dans des locaux prévus à cet effet (bacs de rétention...).

Produits incompatibles : acides, alcalis et produits caustiques, agents oxydants.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui auquel le produit est destiné.

## SECTION 8

### CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Mesures techniques :

Non disponible

Valeur limite au poste de travail :

Non disponible

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Une ventilation mécanique et un système d'extraction réduiront l'exposition à l'air. Utiliser des équipements de manutention conçus avec des matériaux résistants au mélange (huile). Stocker dans les conditions recommandées et, s'il faut chauffer, un système de régulation de température doit être utilisé pour éviter la surchauffe.

Privilégier les mesures d'ordre technique et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

##### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles. Former les travailleurs et leur

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 6 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit. Assurer l'entretien approprié de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition (équipement de protection personnelle, ventilation par aspiration...). Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle telles que le lavage des mains après manipulation. Ne pas laisser des matériaux contaminés s'accumuler sur les places de travail. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer tout contaminant. Veiller au bon entretien des locaux.

Porter des vêtements de protection pour produits chimiques. Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtement de travail fermés est nécessaire.

- Protection respiratoire: Le choix de l'appareil respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'exposition prévus ou connus ainsi que sur les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. L'utilisation d'un appareil est nécessaire lors de l'exposition à de hautes concentrations ou lors d'expositions répétées.
- Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques répondant à la norme européenne EN374 (caoutchouc nitrile, PVC, néoprène...).
- Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protection latérales contre les éclaboussures (EN166)
- Protection de la peau: Vêtements de travail appropriés (coton...). Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition (tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre le produits chimiques (EN14605)...)

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Eviter de polluer les canalisations et les nappes phréatiques avec les substances chimiques.

## SECTION 9

### PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Information générale

Aspect :

**Forme**

Liquide

**Couleur**

Jaunâtre

**Odeur**

hydrocarbure

#### 9.2 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

pH	:	pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	155-220 °C
Point d'éclair	:	> 61°C
Inflammabilité	:	> 280°C (huile minérale)
Danger d'explosion	:	1 –10% (huile minérale)
Propriétés comburantes	:	pas d'information disponible
Pression de vapeur	:	pas d'information disponible
Densité	:	0.878 g/ml (20 °C)
Solubilité	:	insoluble dans l'eau
Coefficient de partage	:	> 6 (huile minérale)

#### 9.3 Autres informations

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 7 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

Aucune

### SECTION 10

#### STABILITE ET REACTIVITE

##### 10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

##### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions ambiantes standard.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.  
Matières à éviter : oxydants forts, bases fortes, acides minéraux

##### 10.4. Conditions à éviter

Température > 50°C

##### 10.5. Matières à éviter

Tenir à l'écart des chaleurs extrêmes et des comburants.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Une combustion incomplète est susceptible de donner lieu à un mélange complexe de particules solides et liquides en suspension dans l'air : monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes de soufre, composés organiques et inorganiques non identifiés.

### SECTION 11

#### INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

##### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

###### **Toxicité aiguë**

Pas d'information disponible

###### **Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
Non classé comme irritant pour la peau.

###### **Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Peut provoquer une irritation légère et passagère des muqueuses oculaires.  
Non classé comme irritant pour les yeux.

###### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Pas d'information disponible

###### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Pas d'information disponible

###### **Cancérogénicité**

Pas d'information disponible

###### **Toxicité pour la reproduction**

Pas d'information disponible

###### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 8 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

Pas d'information disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Pas d'information disponible

### **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Effets potentiels sur la santé**

Inhalation	L'inhalation de brouillard ou de vapeurs à haute température peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Nausées ou vomissement
Contact avec la peau	Pas d'information disponible
Contact avec les yeux	Un contact avec les yeux peut causer des rougeurs et des douleurs.

### **11.2 Informations supplémentaires**

Pas d'information disponible

## SECTION 12

### INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### **12.1 Ecotoxicité**

Pas d'information disponible pour le mélange.

Distillats naphténiques lourds hydrotraités	CE50 / 96h CL50 / 48h	> 100 mg/l (poissons) > 100 mg/l (algues)
Hydrocarbures, C11-C13	CL50 / 96h CL50 / 48h CE50 / 72h	> 1000 mg/l (poissons) > 1000 mg/l (daphnies) > 1000 mg/l (algues)

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Estimé non facilement biodégradable.

#### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Potentiellement bioaccumulable.

#### **12.4 Mobilité**

Pas d'information disponible.

#### **12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB**

Pas d'information disponible

#### **12.6 Autres effets néfastes**

Insoluble dans l'eau. Les fuites de produit peuvent former un film sur l'eau causant des dommages physiques aux organismes vivants. Le transfert d'oxygène peut aussi être affecté.

## SECTION 13

### CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 9 / 10

### METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Déchets spécial : Elimination du produit non-utilisé, des emballages vides non nettoyés et des résidus uniquement par une entreprise spécialisée. Pas de mélange avec d'autres déchets.

#### 13.2 Informations complémentaires

Aucune

### SECTION 14

#### INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport (selon les fiches de données de sécurité des substances de base du mélange).

##### 14.1 Numéro ONU

No ONU -

##### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

-

##### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

###### ADR/RID

Désignation pour l'expédition -

Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

###### IMDG

Désignation pour l'expédition -

Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

###### IATA-DGR

Désignation pour l'expédition -

Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

##### 14.4 Danger pour l'environnement

Pas d'indication disponible

##### 14.5 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles	:	Pas d'indication disponible
Mesures d'urgence en cas d'accident	:	Pas d'indication disponible
Autres données	:	-

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 02.11.2018  
Date d'impression : 05.11.2018

Page 10 / 10

## METAL 5 PREMIUM CURATIF MULTI-ACTIONS DIESEL

### 14.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

### Classification des composants selon 1278/2008/CE (CLP)

Skin Corr./Irrit. – Corrosion / Irritation cutanée

Eye Dam./Irrit. – Lésions oculaires graves / Irritation oculaire

STOT SE – Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.

Acute Tox. – Toxicité aiguë

Asp. Tox. – Danger par aspiration

Aquatic Chronic – Danger pour l'environnement

Texte des phrases H :

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 – Nocif par contact cutané.

H315 – Provoque une irritation cutanée

H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 – Nocif par inhalation.

H335 – Peut irriter les voies respiratoires.

H336 – Peut provoquer somnolence et vertige.

H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

### Avertissement aux utilisateurs

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état de nos connaissances relatives au produit indiqué et à la date indiquée. Elles sont données de bonne foi. Elles ne peuvent être considérées comme une liste exhaustive et ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations et la responsabilité qui lui incombent. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur